



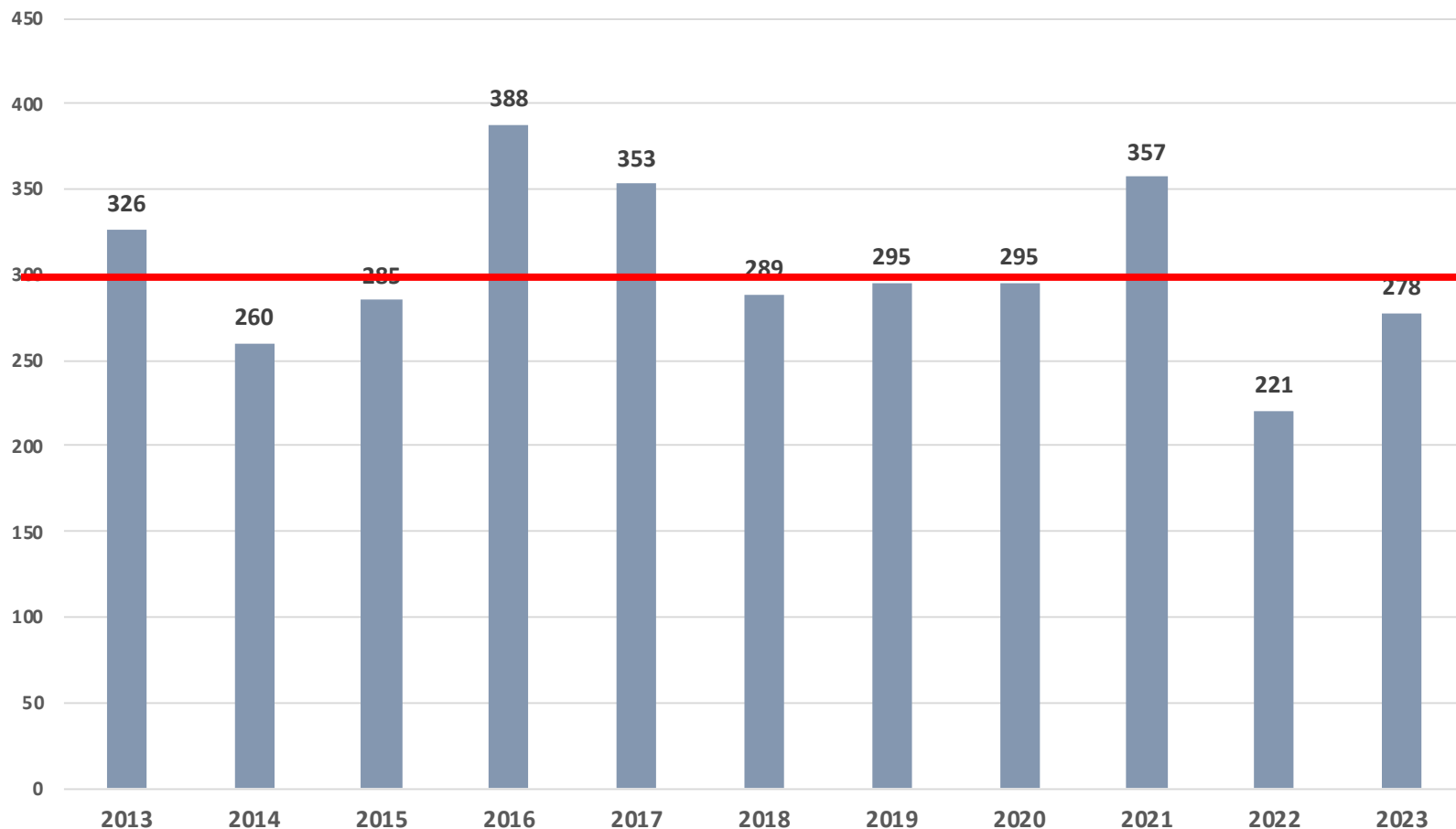
**Animation française :
traverser la crise, préparer le rebond**

Mercredi 12 juin 2024

Un volume de production TV qui reste anémié ...



Nombre d'heures aidées au Fonds de soutien audiovisuel du CNC

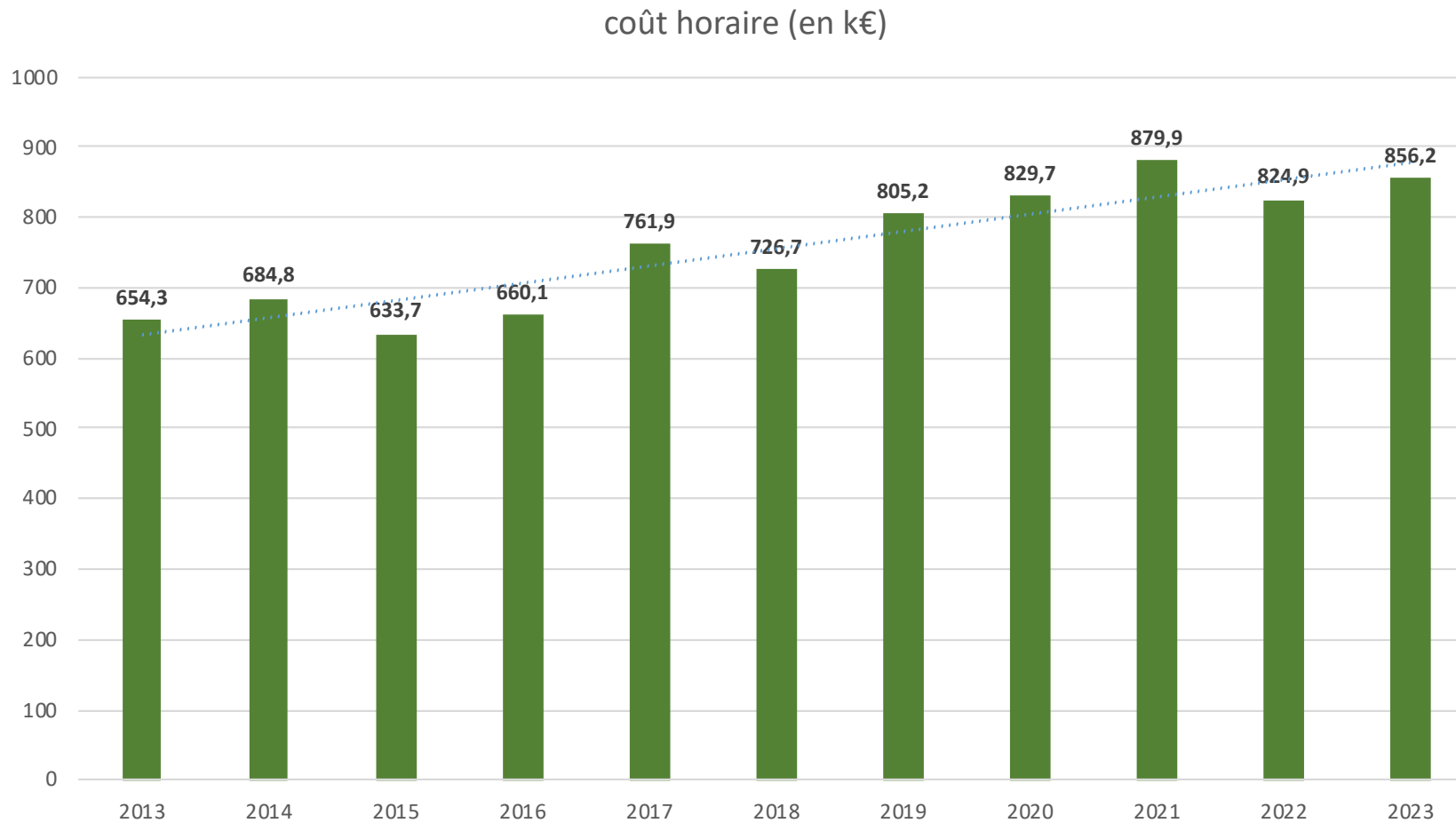


Un rebond en 2023 par rapport à une année 2022 historiquement basse

250 heures en moyenne sur 2022/2023

En recul de plus de 15% par rapport à la moyenne historique

... dans un contexte de hausse des coûts de production



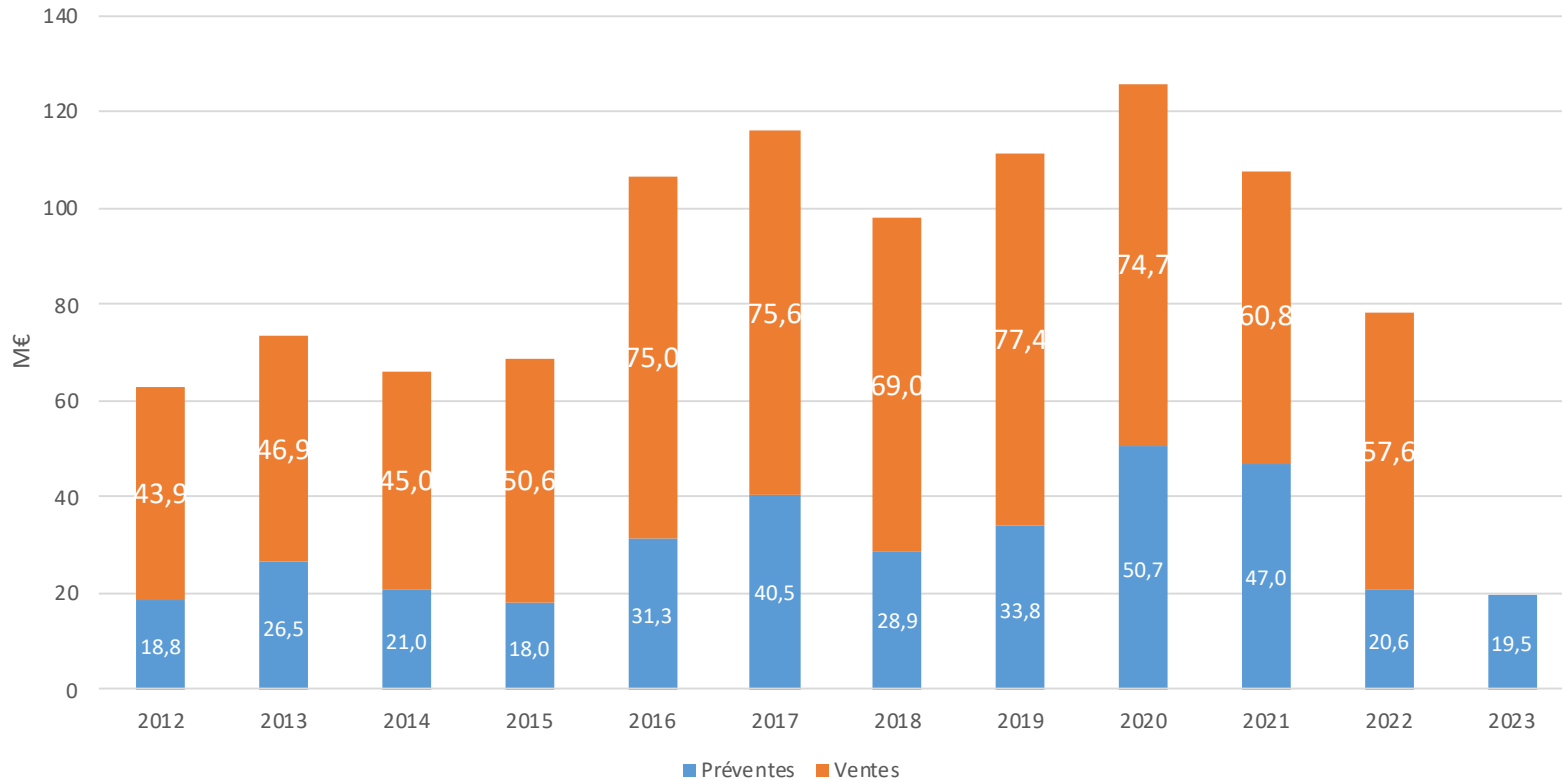
Une hausse de 25% sur 10 ans, sur fond de relocalisation, du renforcement des exigences qualitatives des diffuseurs français et internationaux et de l'inflation des salaires

... avec un financement international à la peine



Une baisse de 38% des exportations en 2022 par rapport au plus haut de 2020

Evolution de l'exportation des oeuvres audiovisuelles d'animation



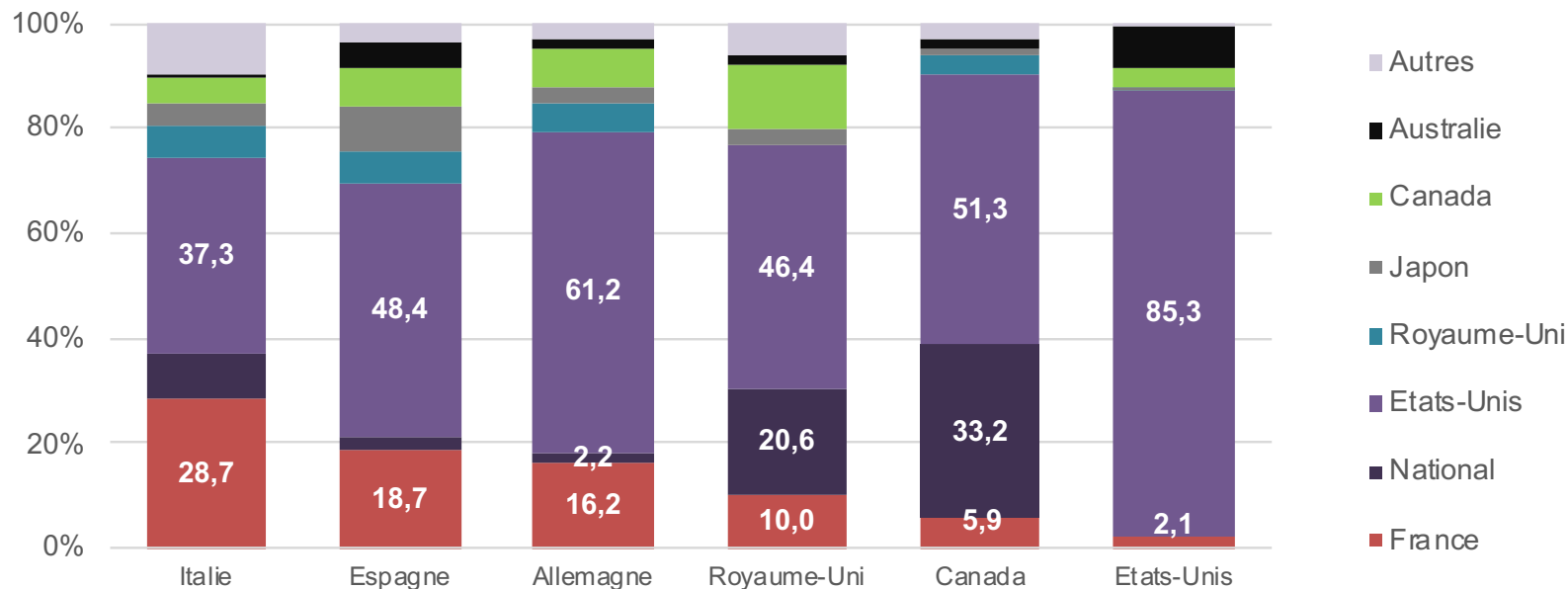
Un niveau de préventes en réduction depuis deux ans qui traduit un vrai ralentissement du marché international et ses évolutions structurelles

Le chiffre des ventes 2023 sera dévoilé en septembre prochain par le CNC et Unifrance

L'animation française conserve une place de premier plan sur de nombreux marchés internationaux



Part de marché de l'animation audiovisuelle française dans l'offre TV d'animation en 2023
(en % du volume horaire diffusé)



Animation française n°2 en Italie, Espagne, Allemagne derrière la production US mais toujours devant la production locale

La France 4^{ème} pays le plus représenté sur les plateformes de SVoD à l'étranger derrière les US, le Japon et le R-U

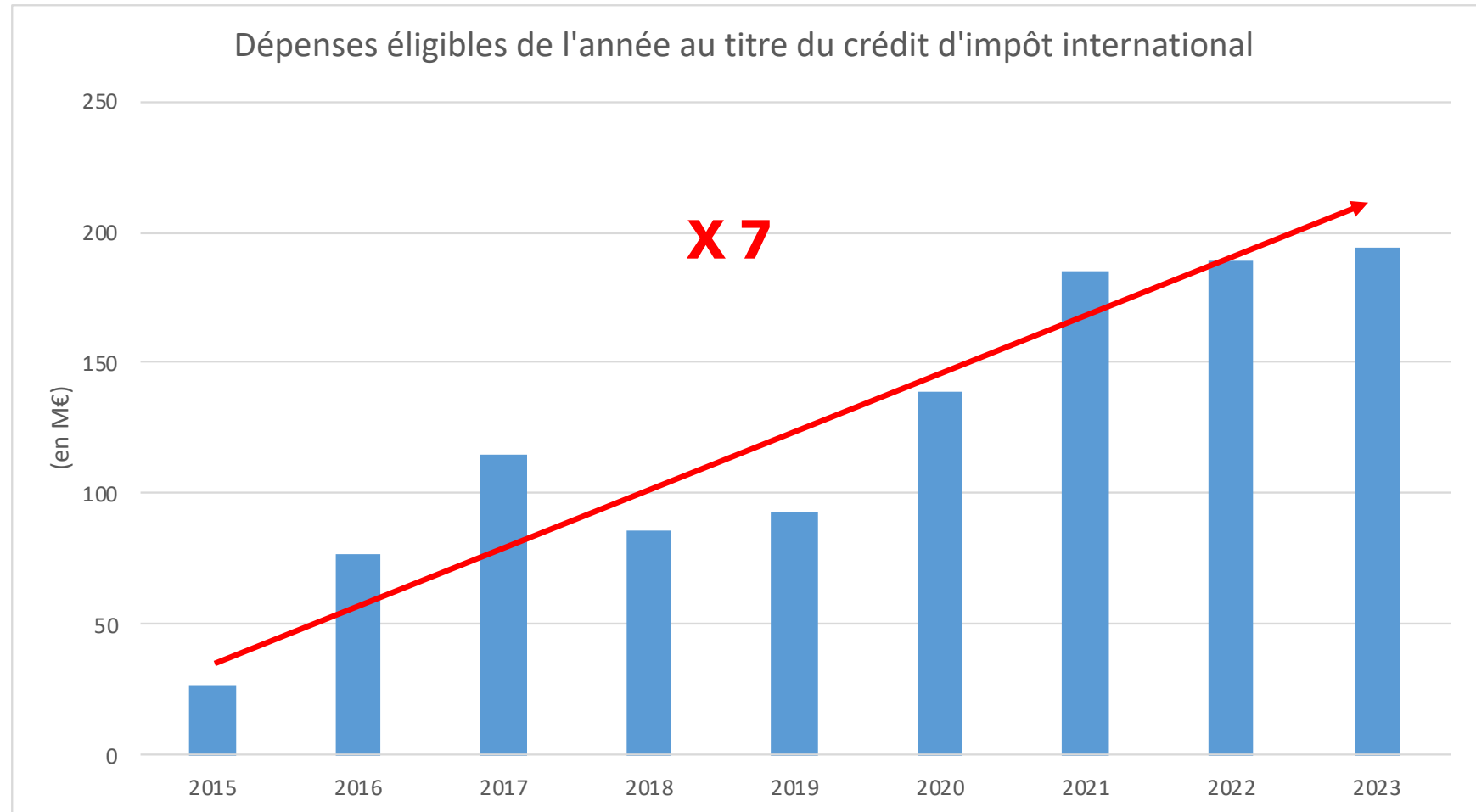
(Sources : CNC / MediaLogiq
CNC / Ampere Analysis)

La prestation de services : moteur de la croissance des dernières années ...



La prestation de services est devenue une composante essentielle du volume d'affaires du secteur

Un effet d'inertie : les dépenses 2023 sont celles de projets qui ont obtenu l'agrément provisoire du C2I entre 2020 et 2022

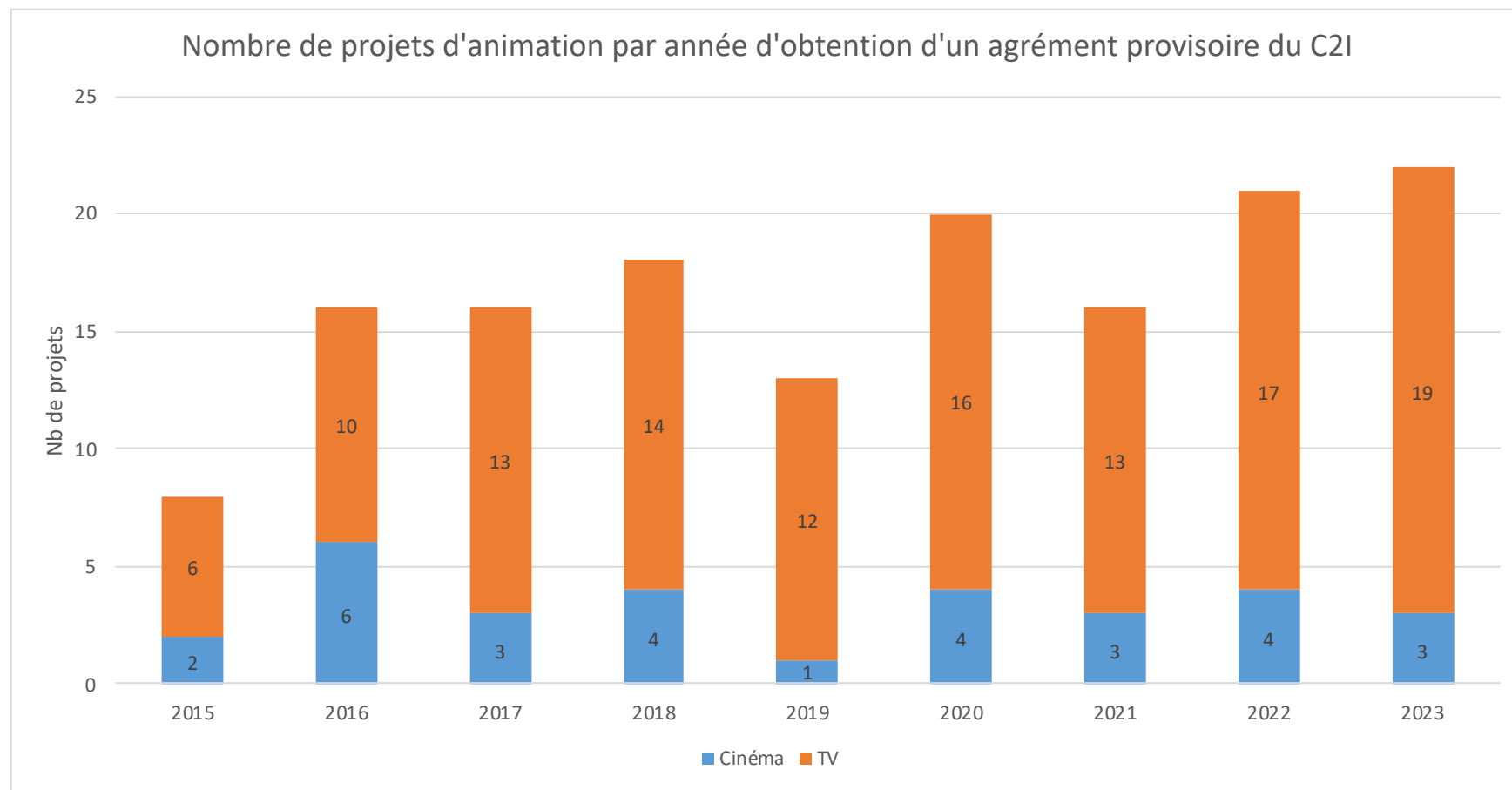


... qui va décélérer fortement



En 2023, 22 projets d'animation (dont 19 séries TV et 3 longs métrages) ont obtenu l'agrément provisoire du C2I contre 21 en 2022, 16 en 2021 et 20 en 2020

Pour un peu plus de 200 M€ de perspectives de dépenses en France contre 270 M€ en 2022

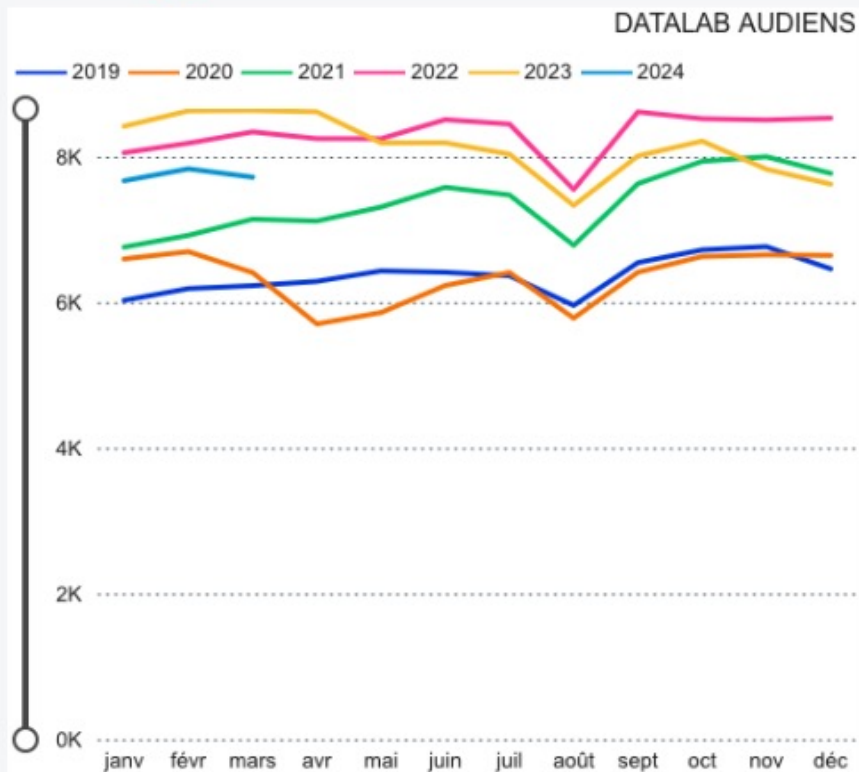


Le nombre de projets entrants est resté à haut niveau en 2023
Mais, une inflexion très nette de tendance attendue en 2024

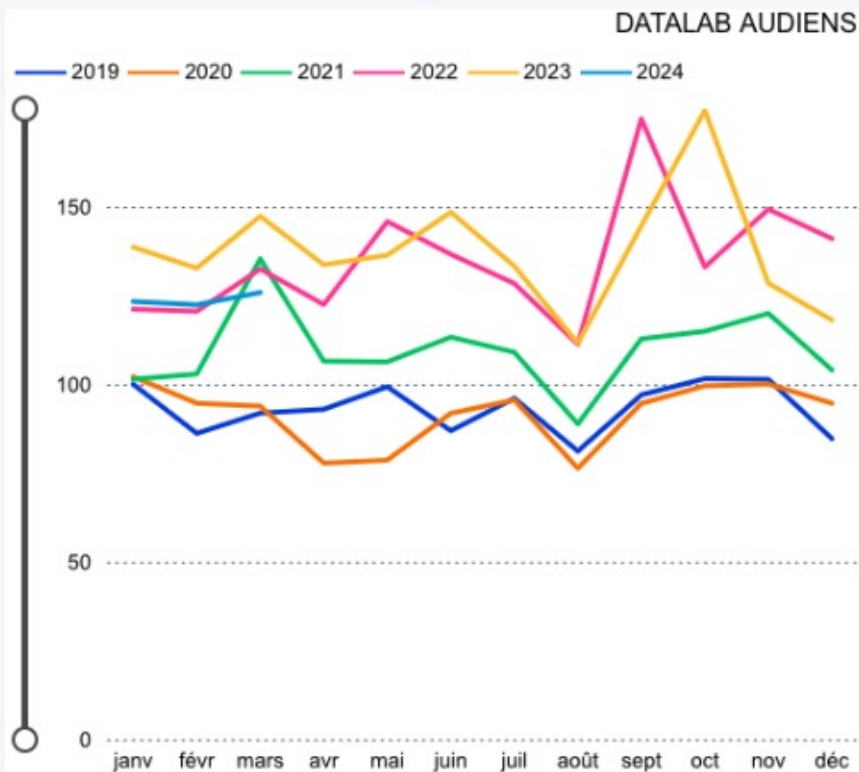
Un retournement du marché de l'emploi depuis le printemps 2023



Effectifs 



Indice de masse salariale 



Sur les trois premiers mois de 2024 (ligne bleue), les effectifs et la masse salariale sont en recul par rapport à la même période de 2022 et 2023

Emploi : un renversement de tendance en 2023 * après une très longue phase de croissance



Nombre de salariés 2023

10 017

- 1,5% par rapport à 2022

Masse salariale 2023

267 M€

- 2,9% par rapport à 2022

Nb heures travaillées 2023

9,4 millions

- 7,1% par rapport à 2022

CDDU

84% des effectifs

70% de la masse salariale

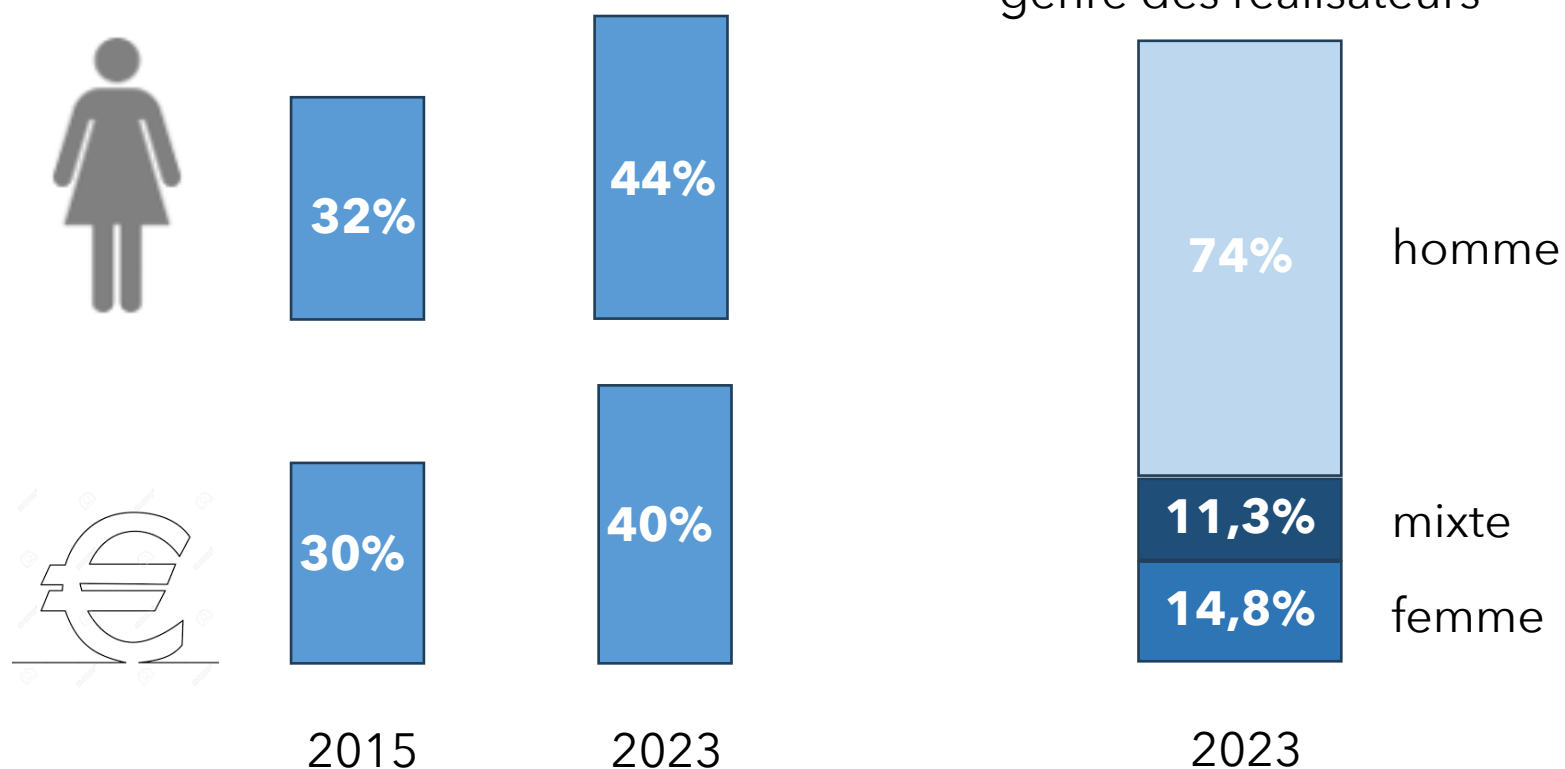
- 3% effectifs

- 7% masse salariale

- 11% nb heures travaillées



Part des femmes : une croissance régulière mais des efforts à produire pour les postes clés



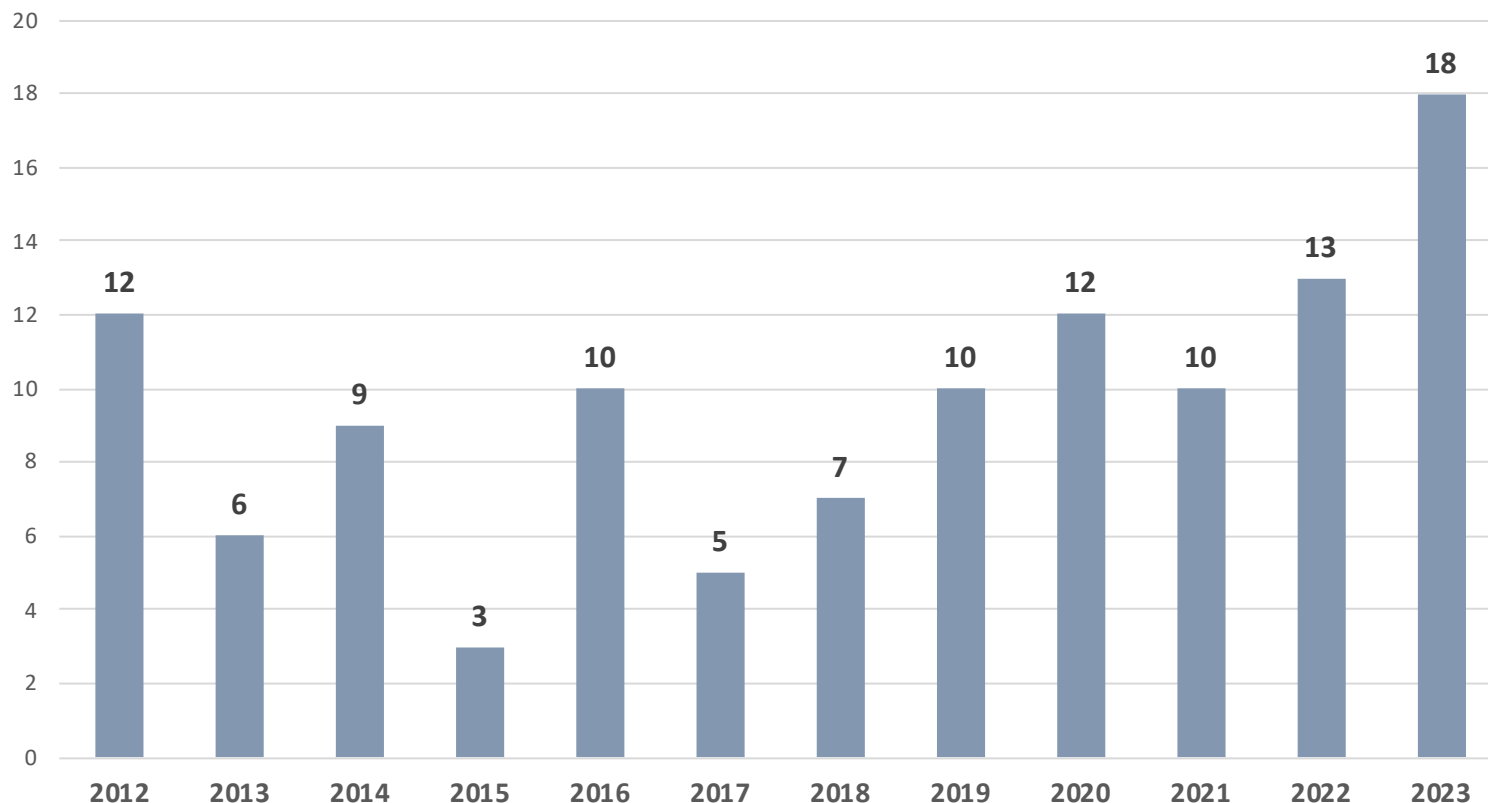
Œuvres audiovisuelles
d'animation
(AD 2023) : 35% de
cheffes de poste

Longs métrages
d'initiative française
agréés en 2023 :
2 sur 12 éligibles
au bonus parité
(soit 16,7% vs 35%
pour l'ensemble des
films agréés)

Long métrage : un plus haut en 2023



Nombre de films d'animation agréés



18 films agréés en 2023
dont 12 films d'initiative
française

Devis moyen des FIF : 6,07 M€
en 2023 contre 14,47 M€ en
2022 (5,36 M€ en excluant
Miraculous, le film)

mais devis médian FIF : 3,79 M€
(un plus bas historique)

Plus de films en 2023, plus de FIF mais avec des petits budgets

Long métrage, l'animation à la pointe de l'export



2022

4 films d'animation dans les dix premiers films français en termes d'entrées à l'étranger dont 2 films d'initiative française

6ème



de TAT Productions

(Source : CNC)

8ème



de Cottonwood Media

2023

2 films d'animation d'initiative française dans les dix premiers films français : *Miraculous le film* et *Pattie et la colère de Poséidon*

1er



de Mediawan Kids & Family et Zag Studios

3ème



de TAT Productions

L'écoconditionnalité se généralise



Plan Action CNC : Éco-conditionnalité des aides : Bilan Carbone prévisionnel et réalisé
=> 2023-2024 : PVR / Q1 2025 (TBC) : Animation et Jeu vidéo



BEGES réglementaire : +500 salariés, scope 1,2,3



CSRD : 1/1/2024 : Reporting de durabilité des entreprises



Décret Tertiaire : Bâtiments tertiaires de plus de 1000 m2 -
Objectifs de réduction en 2030 (-40%), 2040 (-50%), 2050 (-60%)



Autres acteurs : Régions, BPI, ..



Diffuseurs :



CANAL+

Une mobilisation du secteur

Pas d'outil adapté à notre secteur

2 différences majeures :

1. Infrastructures importantes => outil descendant
2. Nombreux partenaires (coprod, presta) internationaux => Facteurs d'émission internationaux

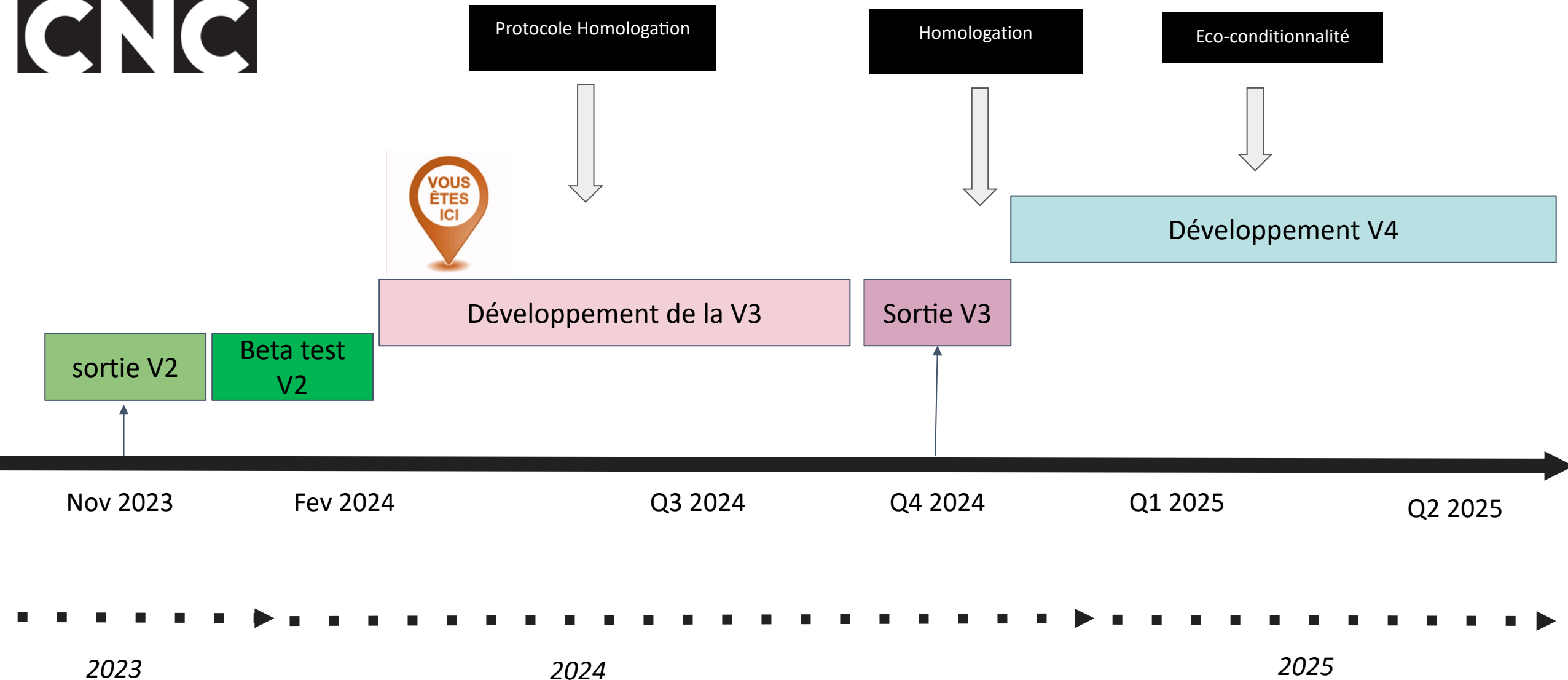
Un outil par le secteur : bénévoles

2021	 Idée	
2022	 Conception	
2023	 Spécs & dev.	
	 α et β test	

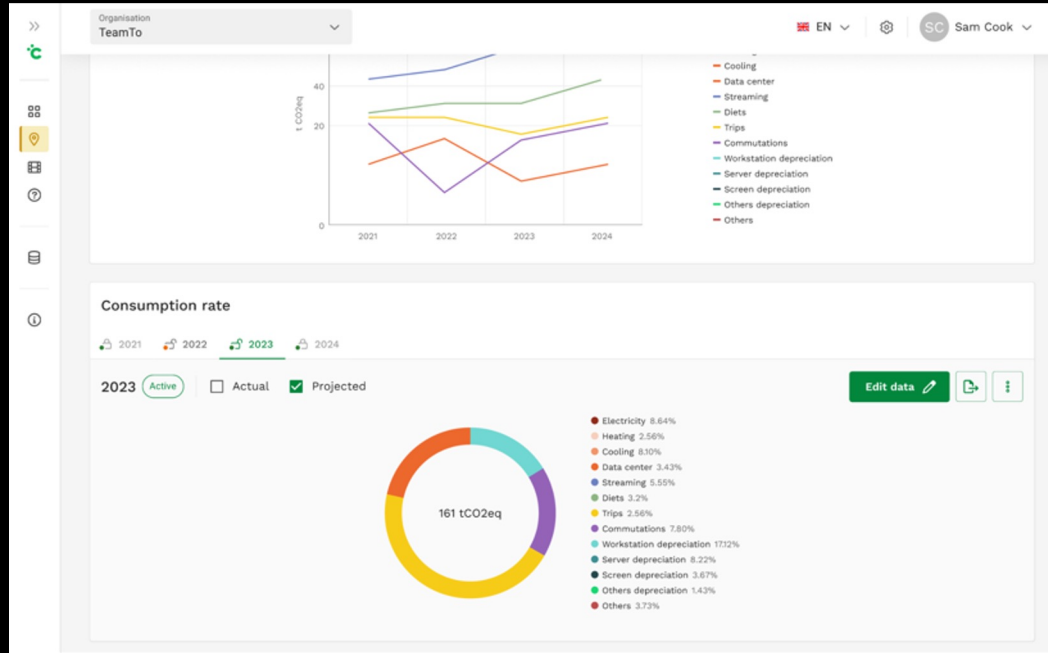
Aide aux MT



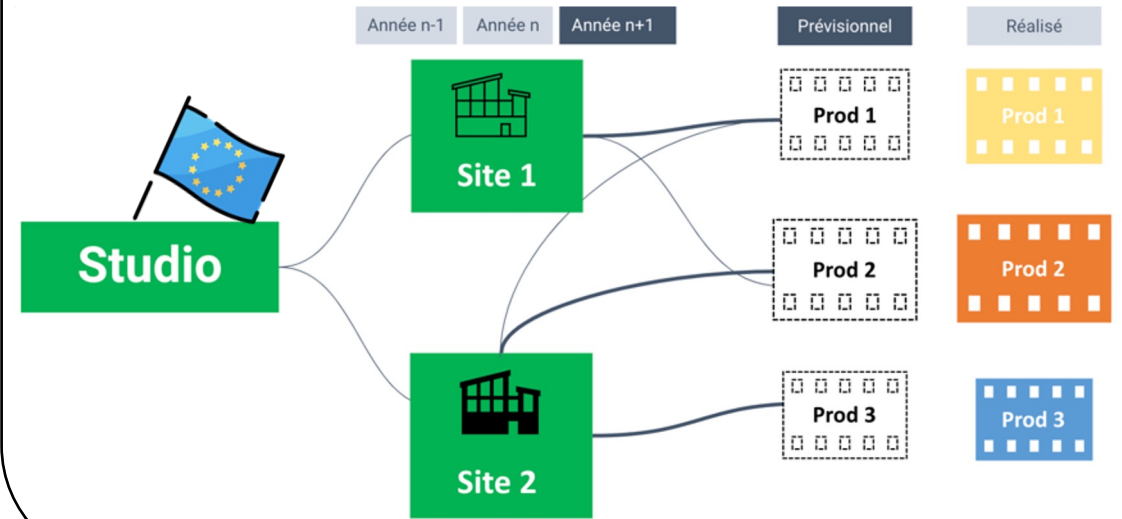
Une obligation effective dès 2025



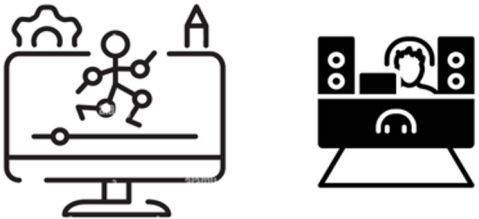
carbulator : Un outil de mesure et de stratégie carbone



Studio, Sites, Productions



Producteurs et prestataires



Techniques numériques



et bientôt stop motion

Tous scopes hors diffusion



Présentation de la V2 et de la V3 tous les jours sur le stand



Mercredi de 15h à 18h : avec Mehdi Aït Kacimi

- ♦ présentation du CCP délivré / la



ecoprod



- ♦ point sur le guide de l'animation éco-responsable

Mercredi 15 à 18h : Présentation à Animation in Europe



IA : des atouts et des défis pour l'animation



- L'IA est déjà intégrée à certains outils de fabrication. Cette technologie permet d'enrichir les techniques de création de l'image et va faciliter l'exécution de certaines tâches répétitives.
- Le déploiement massif et rapide de l'IA aura un **impact sur les métiers, sur les développements et l'ensemble de la chaîne de fabrication.**

- La protection de l'IP et la **maitrise de l'exploitation de nos catalogues** dans un contexte d'entraînement des données liées aux œuvres par l'IA générative est également une priorité.
- Les discussions en cours, au plan national et européen, doivent conduire à des **solutions équilibrées** protégeant la propriété intellectuelle, les emplois, sans freiner les avancées technologiques au service des œuvres.

Un premier accord structurant pour tous les auteurs



Signé au MIFA 2023 - Mis en œuvre à compter du 1/09/23



SACD

Glossaire

**Encadrement des
pratiques
contractuelles**

Modalités financières

**Règlement des
conflits**

Les valeurs minimales brutes définies pour les années 2023, 2024, 2025 et 2026, versées par le producteur délégué à l'auteur-scénariste, s'appliquent pour chacune de ces quatre années à compter du 1^{er} septembre.

(en €)	2023	2024	2025	2026
7'	2160	2268	2381	2453
13'	3024	3175	3334	3434
26'	5940	6237	6549	6745

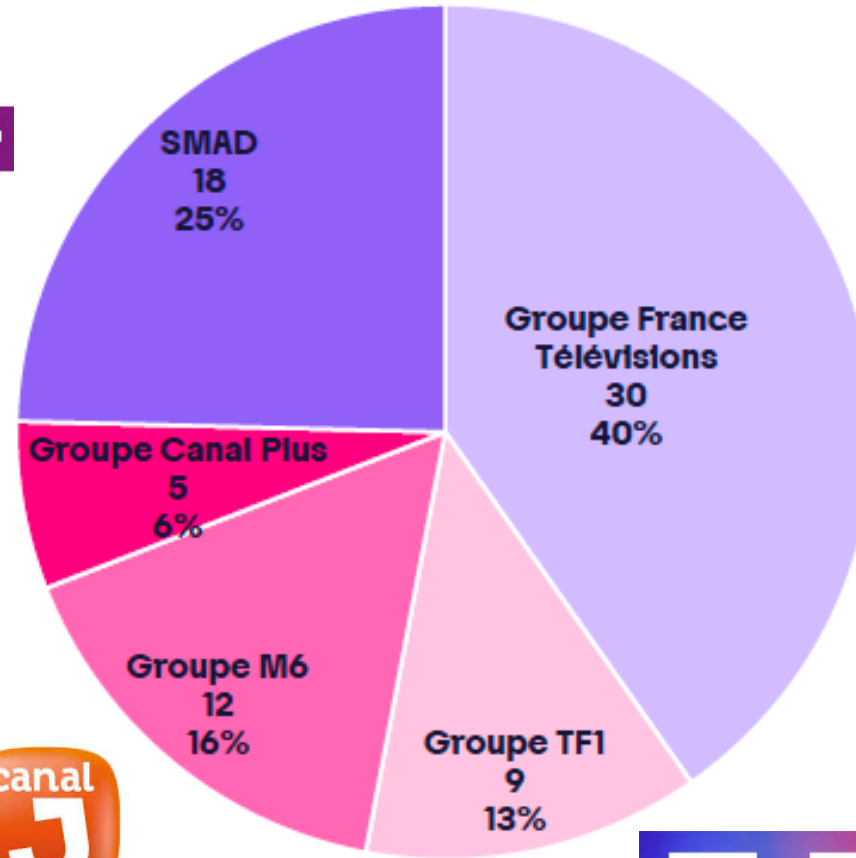
+14% entre 2023 et 2026

La commission d'agent au cœur des débats
dans la phase de mise en œuvre de cet accord

Face à la crise du marché international : sécuriser le marché français



TOTAL = 74 M€ en 2022



france.tv

okoo
france.tv



Accord du 20/01/2023
et avenant du 3/02/2023



Accord du 15/12/2022

Un renforcement de l'engagement du groupe TF1 dans le cadre de la candidature de TFX au renouvellement de sa fréquence TNT



Diffusion de 750 heures de programmes jeunesse dont 650 heures d'animation par an

A compter de 2025



Diffusion de 300 heures de programmes jeunesse dont 200 heures d'animation par an

Le groupe TF1 porte son engagement dans l'animation de 5,2% à 6% de sa contribution à la production d'œuvres audiovisuelles patrimoniales :

- dont au moins 5,6% pour des œuvres d'animation inédites
- dont au moins 4,2% pour des œuvres d'animation inédites relevant de la production indépendante

2 M€ en plus par an pour l'animation française !



**Une croissance de plus de 20% de l'engagement du groupe TF1
dans l'animation entre 2022 et 2025**

Dès 2024

Aménagement des droits digitaux que TF1 peut acquérir dans le cadre de la production indépendante afin de renforcer la place de l'animation française dans l'environnement

TF1+



France Télévisions : deux accords capitaux



Un accord
cinéma signé
le 17 mai
2024 au
Festival de
Cannes

Un accord de cinq ans
(2024/2028)



France Télévisions s'engage sur le
financement de 25 longs métrages
d'animation sur les 5 ans de l'accord

Un memo
deal de
l'accord
audiovisuel
signé le 17
juin 2024

Un accord de trois ans
(2025/2027)



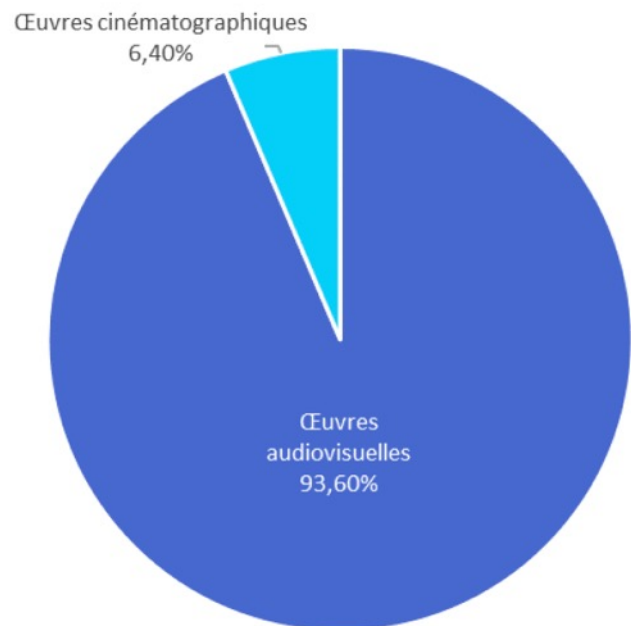
France Télévisions s'engage sur un accroissement
de l'enveloppe financière consacrée à l'animation
audiovisuelle et long métrage et sur un plancher
d'investissement dans le cinéma

En contrepartie, les producteurs accompagnent l'évolution digitale du groupe

France Télévisions : un effort financier majeur



Investissements 2023 dans l'animation



■ Œuvres audiovisuelles ■ Œuvres cinématographiques

32 M€ / an :
30 M€ dans la production TV en 2023
et 2 M€ dans la production cinéma

3 longs métrages d'animation / an
sur la période 2019/2023

32 M€



35 M€ en 2025

36 M€ en 2026

37 M€ en 2027

**Soit 5 M€ supplémentaires / an à terme
Une augmentation > 14%**

**Avec la mise en place d'un plancher
pour le long métrage d'animation :
de 3 M€ / an
+ 3 M€ à répartir sur la période
2025/2027**

Intégration des chaînes cabsat et PF étrangères



Paramount+

nickelodeon

**nickelodeon
junior**

Disney+

**Disney
CHANNEL**

**Disney
Junior**

Apple TV+

Editeurs de
services français
(linéaires et
SMAD)

NETFLIX

You Tube

max

**CARTOON
NETWORK**



prime video

crunchyroll

Une intégration soumise à des seuils d'audience et de chiffre d'affaires



Sont soumis aux obligations de production, les éditeurs de services qui réalisent :

- un chiffre d'affaires annuel net supérieur à 5 millions d'euros ;
- et dont l'audience est supérieure à 0,5% de l'audience totale en France des services de télévision de la catégorie à laquelle ils appartiennent.

Un seuil d'audience inadapté pour des chaînes qui ne visent qu'une fraction du public, un outil de mesure perfectible et une absence de visibilité d'une année à l'autre



Conventionnement des plateformes US : une « remontada » difficile



Arcom

Part de l'animation dans les 16%
du CA Net dévolus à l'audiovisuel

prime video

0%



Accord du 30/11/22

5% dont 85% EOF et 100% indépendant
avec lissage sur 2023/2026

NETFLIX

4,4%

dont 66% indépendant



Accord du 11/09/23

5% dont 85% EOF et 68% indépendant à
terme avec investissement indépendant
qui doit être réalisé chaque année

Disney+

3,5%

dont 66% indépendant



Discussions interrompues début 2024

Notification des obligations

Arcom

2022

Apple tv+

2023



crunchyroll

Animation : une consommation massive sur Netflix



**Au 2d
semestre
2023**

33 des 100 films les plus visionnés sur Netflix sont des longs métrages d'animation et 15% de la consommation totale de la plateforme est réalisée par des séries enfants / famille

L'animation française, c'est plus de 1,5 milliard d'heures vues sur Netflix dans le monde en 2023 et plus de 50% de la consommation des programmes audiovisuels français.

Pour 5% des obligations audiovisuelles de Netflix



C'est quasi-exclusivement du catalogue, avec une exploitation rarement sur le monde entier



Décret SMAD : un fiasco pour l'animation française

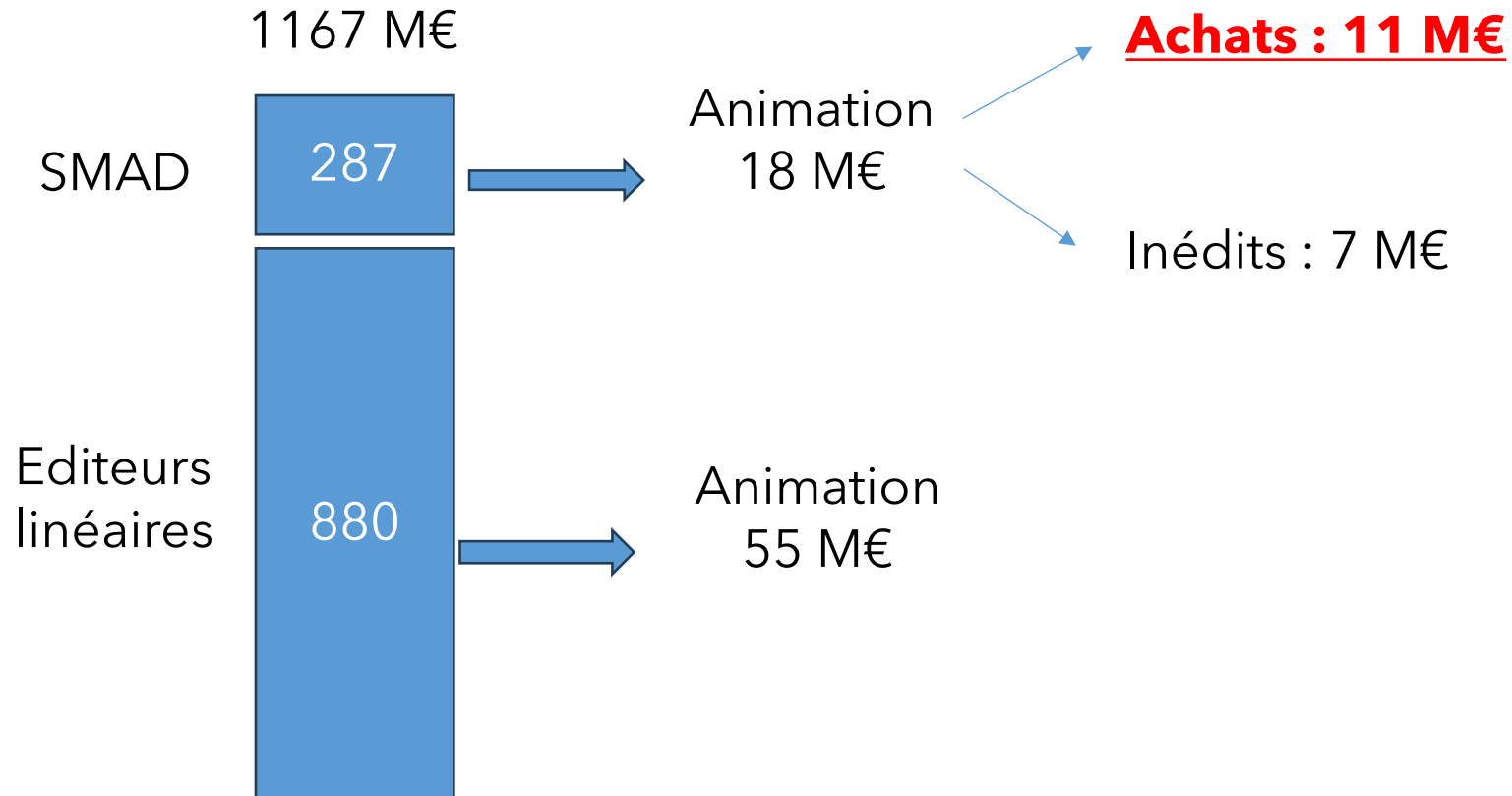


Arcom

Investissement production audiovisuelle 2022
1167 M€ / +19% vs 2021

Un volume limité de productions indépendantes exclusivement dédiées aux plateformes :
1 seule œuvre aidée par le FSP en 2021 soit 2,5% du volume produit
(*Karaté Mouton* - 78 x 7' de Xilam pour Netflix)

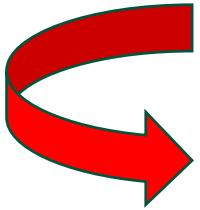
Aucune œuvre aidée en 2022 et 2023 !



Une nécessaire modification du décret SMAD



Le décret n°2021-793 du 22 juin 2021 relatif aux services de médias audiovisuels à la demande est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2021



La clause de diversité (article 18) devait permettre en matière audiovisuelle de garantir des financements en faveur de l'ensemble des genres audiovisuels

Bilan du décret SMAD par l'Arcom et le CNC : finalement repoussé à la rentrée 2024

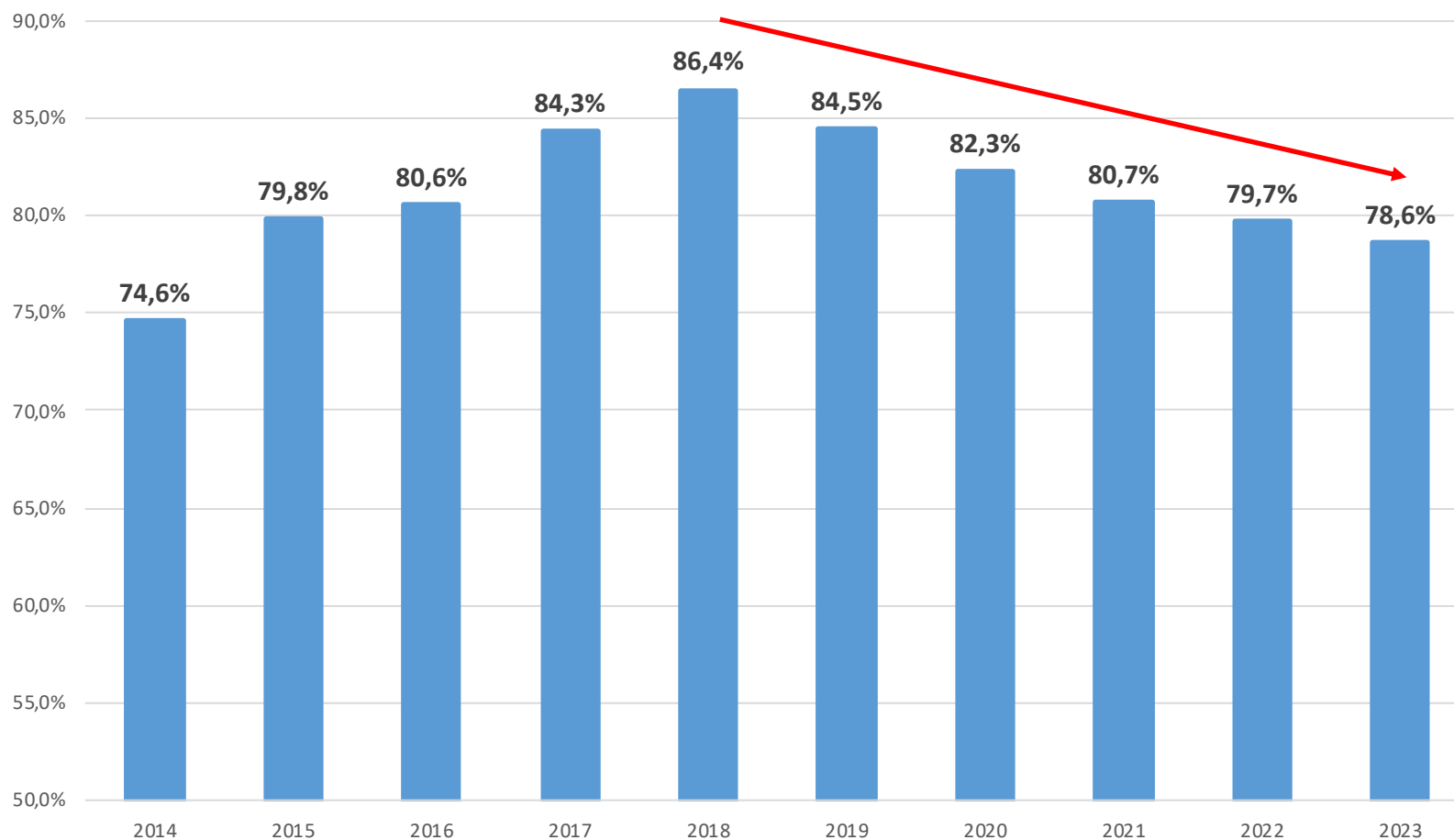
- 1 Un taux extrêmement bas : le sous-quota de TF1 a fait office de référence qui constitue désormais un plafond de verre
- 2 Une prise en compte des droits monde et des clauses de lissage sur plusieurs années de l'investissement qui aboutissent à des volumes très faibles et irréguliers
- 3 Une obligation qui passe surtout par le rachat de catalogues existants

**Passer à une clause de diversité au minimum de 20%
dont un sous-quota animation annuel au minimum de 12%
qui respecte les parts indépendante, EOF et inédite de chaque plateforme**

CNC : une diminution constante du taux de dépenses en France depuis 2018



Taux de dépenses en France sur le coût total



Baisse de 8 points de la localisation entre 2018 et 2023

Effets du Plan d'adaptation audiovisuel 2019/2020 qui ont entraîné une baisse du soutien de l'ordre de 7%

Une part grandissante des dépenses n'est plus accompagnée par le CNC

CNC : une réforme qui a déjà dix ans



Une inflexion du modèle français : une production haut de gamme basée sur un marché national puissant et un financement étranger reposant essentiellement sur les préventes, permettant le contrôle de l'IP et la localisation maximale de la dépense sur le territoire français

Face aux difficultés de financement des programmes jeunesse un peu partout dans le monde, l'argent public prend le relais avec des exigences de localisation de la dépense



Un retour plus substantiel de la coproduction avec la nécessité de partager la fabrication

Réintroduire de la souplesse dans le dispositif,
sans renverser le modèle qui a fait notre succès

Audiovisuel : des aménagements nécessaires à court terme

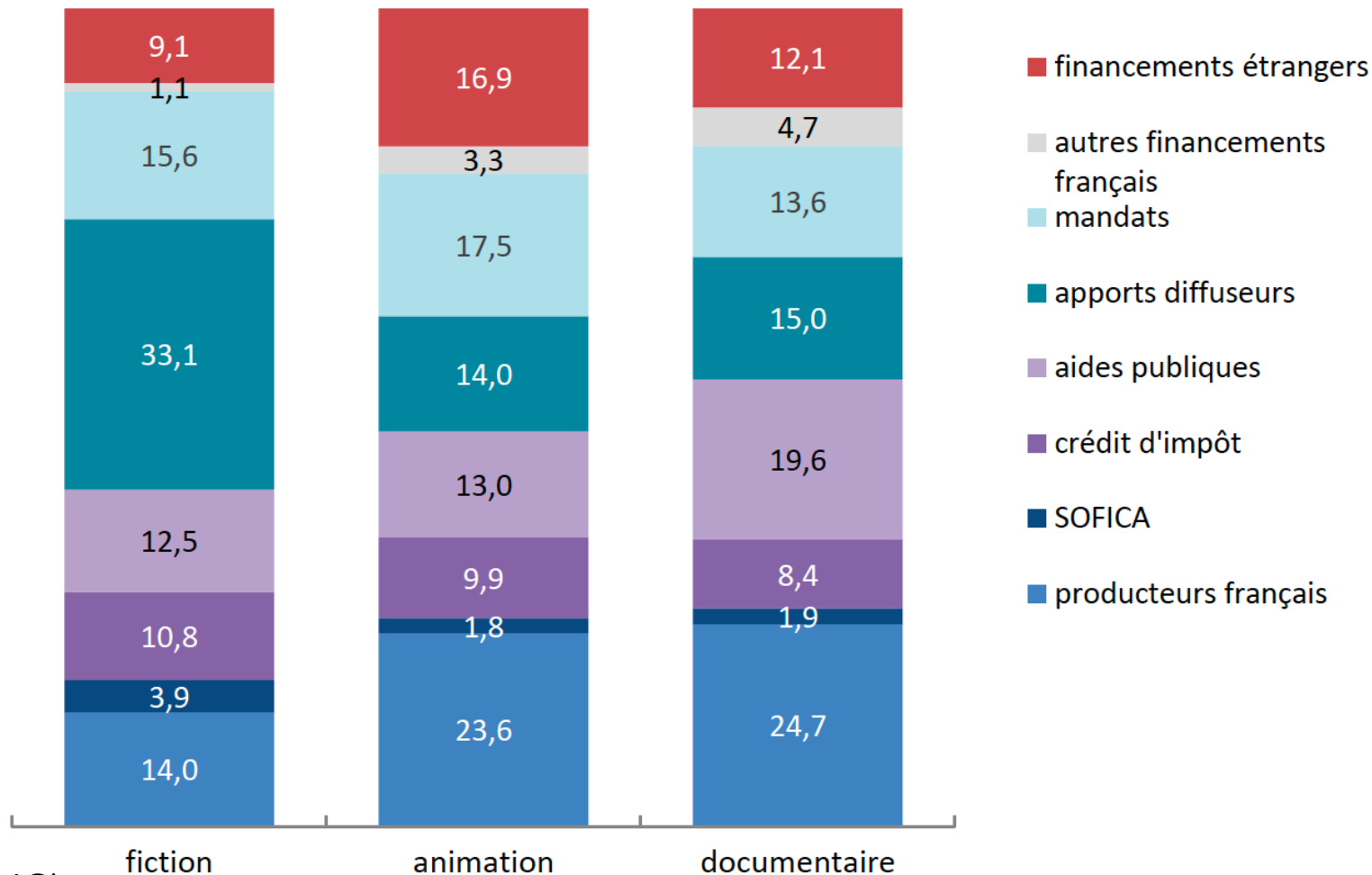


- 1 Corriger les effets de la réforme de la définition de la part française début 2023 :
Intégration du MG distributeur dans le calcul des préventes pour le
déclenchement de la dérogation relative aux 25% d'apport du diffuseur.
- 2 Corriger les effets du Plan d'adaptation audiovisuel de 2019/2020 :
réviser et améliorer du bonus 2
- 3 Aménagement du plafond de crédit d'impôt audiovisuel / minute :
3 000 € / minute pour le porter à 6 000 € / minute

Cinéma : une structure de financement toujours aussi complexe



Répartition du financement définitif des FIF par genre sur 2014-2023

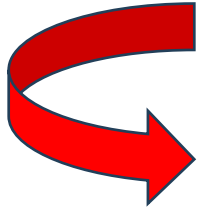


Les aides publiques ne compensent pas en cinéma le faible investissement des diffuseurs français contrairement à la production TV

CNC : des avancées ...

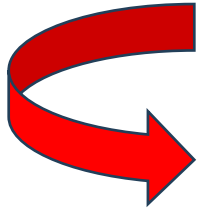


Plan animation adopté au CA du CNC le 21/09/18
Mise en œuvre à compter du 1^{er} janvier 2019



Création d'une aide sélective de 1,5 M€ dans le cadre du fonds CVS
Bonus sur le soutien automatique cinéma mobilisé par les producteurs délégués passe de 25 à 50% pour les LM animation

CA du CNC de mars 2022 : réforme des aides CVS



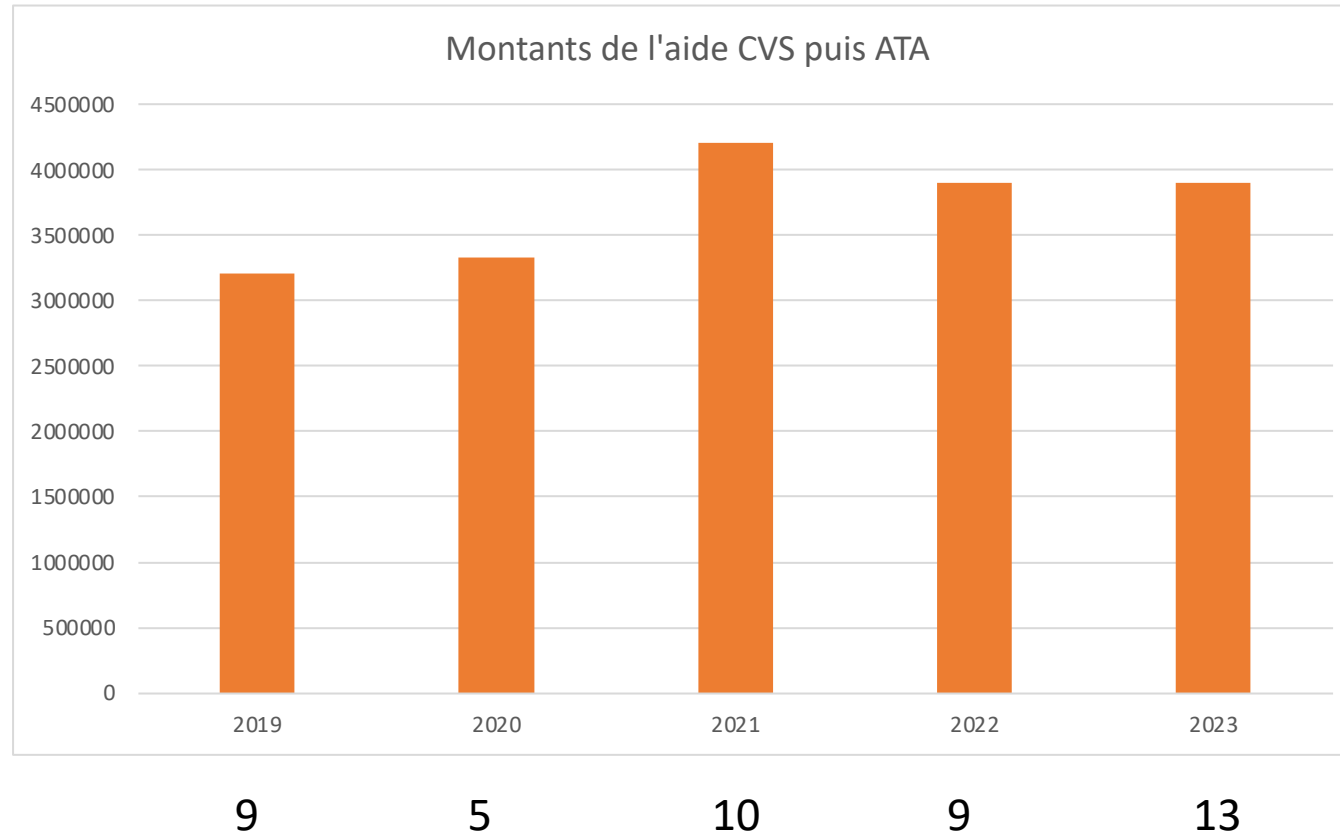
Création d'une **aide aux techniques d'animation** avec une commission spécialisée
Permet de soutenir les longs métrages d'animation plus tôt au moment de leurs montages financiers

CA du CNC de mars 2023 : diverses adaptations techniques

... mais il faut remuscler les dispositifs existants



Aide aux
techniques
d'animation



Effet de dilution du
soutien apporté

Porter l'enveloppe
à 6 M€ /an
à moyen terme

Nb LM aidés

Crédit d'impôt
cinéma

Porter le taux de 30 à 40% pour les longs métrages d'animation afin de compenser la faiblesse des apports du marché et permettre une localisation accrue de la dépense sur le territoire français face aux risques des coproductions à multiples territoires

France 2030 : une ambition plus que jamais



Octobre 2021 : Le Président de la République annonce les grands axes stratégiques du plan France 2030

Objectif n°8 : Placer la France à nouveau en tête de la production des contenus créatifs et culturels

SUPERPROD

tem10

FORTICHE

Xilam

TAT
STUDIO

MIAM!
animation

mikros
ANIMATION

SolidAnim

le studio
Personne n'est parfait !

Cyber Group Studios

**Folia
Scope**

KAZO
ANIMATION

Des objectifs inchangés pour l'animation française à horizon 2030 :
Produire plus, produire en France, produire plus responsable
Pour soutenir l'emploi, pour gagner des parts de marché à l'international
et pour accompagner le rayonnement culturel de la France